

Les matrices terminogéniques dans le *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*

Stefana Squatrito

Université de Messine – DICAM (Dipartimento di Civiltà Antiche e Moderne)

ssquatrito@unime.it

Résumé. La présente étude envisage l'examen des matrices terminogéniques en langue de spécialité. D'abord, ce sera l'observation des procédés néologiques employés qui guidera notre analyse. Basant nos observations sur les études de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2019) et de Sablayrolles, Jacquet-Pfau et Humbley (2009), nous classerons les différents procédés de création. Sur la base des récentes études socioterminologiques (Gaudin 2005), nous nous plongerons ensuite dans l'évaluation du degré d'acceptabilité des propositions des spécialistes. À l'aide de données d'ordre essentiellement quantitatif, nous analyserons donc la fréquence d'usage des termes proposés dans une perspective diachronique et comparative, prenant en compte les termes anglais qui sont en train de s'imposer dans la langue française et l'équivalent ou les équivalents indiqués pour chaque terme. Une réflexion qualitative nous amènera, enfin, à évaluer l'efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue française.

1 Introduction

« Dans une langue, ce qui change le plus vite, c'est le vocabulaire » affirmait déjà Henriette Walter (1988 : 351) qui, ne cachant pas ses louanges quant aux capacités adaptatives de la langue française, résumait remarquablement, en quelques lignes, les deux forces antinomiques qui l'habitent :

la langue française a fait la preuve d'une réelle faculté d'adaptation aux nouveaux besoins de la communication. Si elle montre aujourd'hui à la fois le charme discret de ses rides et la mobilité de son expression, et si elle manifeste tour à tour son inertie et ses facultés de renouvellement, c'est en raison de cette dualité [...] : d'un côté, il y a l'école, les institutions, l'Académie française, la langue écrite, qui agissent comme des facteurs de stabilité, de régularisation et d'unification ; de l'autre, a pu se développer toute une dynamique issue des besoins changeants de la société contemporaine, qui fait au contraire du français une langue qui se diversifie et se renouvelle et qui n'hésite plus à transgresser les règles. (Walter 1988 : 379)

En particulier, le système éducatif et de formation ne cesse d'évoluer. Les réformes en cours dans l'enseignement scolaire montrent bien le besoin et la volonté de repenser l'éducation pour lui assurer une plus grande efficacité¹. Ainsi, les pratiques d'enseignement et d'apprentissage se transforment continuellement suivant le rythme des mutations sociales et l'apport précieux des nouvelles technologies². De plus, la récente crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19 – associée, d'abord, à l'interruption de la fréquentation scolaire et universitaire en mars 2020 et à la mise en place d'emblée d'un enseignement à distance pour maintenir la « continuité pédagogique » (MENJ, 2020), et suivie, durant l'année 2020-21, d'une succession et d'une alternance de modalités pédagogiques différentes, telles que l'enseignement présentiel à jauge réduite, distanciel, hybride et comodal (Redondo, Messaoui 2022) – a accéléré le processus normal d'intégration du numérique dans la pratique pédagogique³. Une telle transformation sociale et didactique a eu des retombées considérables sur la langue, chargée de répondre aux nouveaux besoins terminologiques entraînés par l'évolution.

Dans ce climat de changements soudains, la langue puise dans les ressources les plus disparates pour fournir aux usagers les unités terminologiques nécessaires pour exprimer les nouveaux concepts et combler les vides sémantiques engendrés par l'évolution.

Conformément aux démarches onomasiologiques, en effet, c'est l'émergence d'un nouveau concept qui fait naître le besoin d'avoir le mot ou les mots qui le dénomment (Humbley 2018b). Or, pour combler ces vides et enrichir ainsi son vocabulaire, la langue peut faire appel à des procédés de création, ou « matrices » (Pruvost, Sablayrolles 2019), internes (c'est le cas de la néologie proprement dite) ou externes (c'est le cas des emprunts et des autres créations néologiques que Sablayrolles, Jacquet-Pfau et Humbley (2009) appellent, comme on le verra dans la suite de notre travail, des créations « sous influence »).

En France et dans les pays francophones, dans le domaine des langues de spécialité, la néologie terminologique (Humbley 2018a), ou « néonymie » (Rondeau 1984)⁴ intervient le plus souvent *a posteriori*, à la suite d'un effort aménagiste des commissions spécialisées, chargées de limiter le phénomène de l'invasion terminologique anglaise ou plus précisément anglo-américaine (Hagège 1987 : 16), et de préconiser l'utilisation d'un vocabulaire spécialisé qui fasse appel aux ressources internes de la langue française.

Créée par le décret n. 96-602 du 3 juillet 1996 (appelé aussi *Décret Juppé*) et placée sous l'égide du Premier Ministre, la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) travaille dès lors sans cesse, comme nous le dit le même décret, afin de « recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ».

Ainsi, dans le but de rassembler et de décrire l'ensemble des évolutions intervenues en matière d'enseignement, la CELF a édité, en 2022, le *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche* (dorénavant *VER*) qui compte au total 156 termes, relatifs à des notions nouvellement apparues et qui, pour cette raison, n'avaient pas encore de désignation en langue française. Les termes proposés sont issus des domaines les plus divers : de l'éducation et de la formation (comme *apprenant*, *-e*, *apprentissage adaptatif*, *apprentissage tout au long de la vie*, *bibaccalauréat*, *carte-éclair*, *cours en ligne d'accès restreint*, *cours en ligne ouvert à tous*, *crédit*, *curriculum*, *curriculaire*, *formation par les pairs*, *portefeuille de compétences*, etc.), de l'enseignement supérieur (*classe de maître*, *collégium*, *doctorant*, *-e*, *maîtrisant*, *-e*), des sciences (*ascendant*, *-e*, *descendant*, *-e*, *recherche translationnelle*), de la recherche (*indices de citations*), de l'emploi et du travail (*badge numérique*, *badgeotheque*, *savoir-être professionnel*, *savoir-faire professionnel*), du droit (*pédopiégeage*, *pédopornographie*), de la communication (*infox*), des télécommunications et de l'informatique (*données FAIR*, *téléconférence*, *visioconférence*, *cyberconférence*, *logiciel éducatif*), de l'économie et de la gestion d'entreprise (*gestion du savoir*, *habileté numérique*, *inhabileté numérique*, *innovation continue*), des loisirs (*jeu d'évasion*), de l'édition (*lecteur*, *-trice expert*, *-e*), des sciences humaines (*mot-cheville*), des transports et de la mobilité (*pédibus*, *vélobus*, *vélo-école*), etc.

La présente étude envisage l'examen des matrices terminogéniques en langue de spécialité. Nous utilisons l'expression « matrice terminogénique », proposée déjà par Christine Portelance (1987 : 357), pour indiquer une matrice lexicogénique en langue de spécialité, c'est-à-dire tout procédé de création d'une nouvelle unité terminologique. D'abord, ce sera l'observation des différents procédés employés qui guidera notre analyse. À l'aide des études de Jean Pruvost et Jean-François Sablayrolles (2019) et de Sablayrolles, Jacquet-Pfau et Humbley (2009), nous classerons les différents procédés de création. Sur la base des récentes études socioterminologiques (Gaudin 2005), nous nous plongerons ensuite dans l'évaluation du degré d'acceptabilité des propositions des spécialistes. À l'aide de données d'ordre essentiellement quantitatif, nous analyserons donc la fréquence d'usage des termes proposés dans une perspective diachronique et comparative, prenant en compte les termes anglais qui sont en train de s'imposer dans la langue française et l'équivalent ou les équivalents indiqués pour chaque terme. Une réflexion qualitative nous amènera, enfin, à évaluer l'efficacité des dispositifs institutionnels d'enrichissement de la langue française.

2 Présentation du corpus : le *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*

Le *VER*, qui représente le corpus sur lequel repose notre analyse, propose un ensemble de 156 termes, liés au domaine de l'enseignement, et répartis de la manière suivante : 47 noms (un nom présente deux définitions différentes), 4 adjectifs, 3 verbes, 94 expressions et 7 recommandations d'usage. Dans cette liste qui se déroule d'*apprenant*, *-e* jusqu'à *visioconférence*, on remarque la présence de trois sections distinctes : « La face noire du numérique » (qui comprend des termes tels que *cyberharcèlement*, *haineur*, *-euse*, *pédopiégeage* et *pédopornographie*), « Des données pour la recherche » (où on liste les termes *données FAIR*, *données liées*, *données ouvertes*, *expert*, *-e en mégadonnées*, *exploration de données*, *mégadonnées*, *ouverture de données*, *science des données*) et « La désinformation » (avec les termes *infox* et *infox vidéo*). La ressource se complète des « Recommandations sur les équivalents français » du terme *coach*, des dérivés de *cobaye*, du préfixe *e-*, des expressions *fake news*, *graduate-school*, *learning centre* et de *webinar*, et d'un exercice à trous suivi de sa correction.

Publié en 2022, le *VER* est introduit par une préface de Paul de Sinety, délégué général à la langue française et aux langues de France, où ce dernier envisage, pour cet ouvrage, un retentissement considérable, car il ne s'adresse pas seulement à la communauté éducative et universitaire, mais aussi « à toutes les générations d'apprenants, à commencer par les plus jeunes d'entre eux et leurs parents » (*VER* : 6).

Chaque entrée du vocabulaire, accompagnée le plus souvent d'autres expressions synonymiques, donne la classe à laquelle le terme appartient, le domaine, la définition correspondante et, éventuellement, son équivalent étranger.

3 Méthodologie

À l'intérieur de la nomenclature proposée par le *VER*, nous remarquons la présence de différentes matrices terminogéniques qui font parfois appel aux ressources internes de la langue française, et d'autres fois à l'influence d'une langue étrangère (l'anglo-américain).

En particulier, on distingue 11 dénominations (mais 12 entrées, l'un des termes ayant deux définitions différentes) qui n'ont pas d'équivalents étrangers. Dans ces cas, le vocabulaire agit à l'avance, essayant de devancer l'entrée des emprunts. Il s'agit, évidemment, de créations terminologiques pures qui ne subissent pas, dès leur origine, l'influence d'une langue étrangère et qui font appel, par conséquent, aux seules ressources internes. Pour le reste, nous avons affaire, le plus souvent, à des termes pour lesquels il existe déjà au moins un équivalent étranger, et dont la formation traduit, d'une manière variable, cette existence.

La présentation des données de notre corpus suivra un ordre préétabli. D'abord, on analysera les néonymes sans aucun équivalent étranger. Un tableau présentera les termes et les matrices utilisées. Une réflexion qualitative nous permettra de relever les matrices les plus productives. Ensuite, on passera à l'observation de l'ensemble plus vaste, celui des néonymes avec un ou plusieurs équivalents. À cet égard, notre attention se concentrera sur les modes d'influences exercés par la langue source sur la langue cible. On verra donc que, au-delà des emprunts, beaucoup d'autres modes peuvent être mis en œuvre lors de la création terminologique sous influence. On passera alors à l'ensemble plus complexe, représenté par une liste de recommandations sur les équivalents français à utiliser au lieu de certains termes ou expressions étrangers. S'agissant de recommandations d'usage terminologique, il nous semble évident que les préoccupations de la Commission ministérielle sont liées à un usage de plus en plus massif de certaines expressions qui ne sont pas acceptables sous différents points de vue. Dans ce cas, donc, nos réflexions seront basées sur une étude essentiellement quantitative, diachronique et comparative des termes recommandés et de leurs équivalents étrangers. Une analyse qualitative des données recueillies nous permettra d'avancer un jugement sur l'efficacité des dispositifs ministériels d'enrichissement de la langue française.

4 Analyse des données

4.1 Les créations terminologiques sans équivalent

Les termes sans aucun équivalent étranger concernent des réalités éducatives (certifications, parcours de formation, systèmes d'évaluation, modalité de travail, systèmes de transport scolaire, etc.) ou des disciplines (c'est le cas de la psychométrie au sens plus contemporain du terme) enracinées dans le système éducatif français et qui, pour cette raison, n'ont pas (ou bien n'ont pas encore) de termes équivalents en langue étrangère. Ces dénominations néonymiques sont au nombre de onze et comportent, dans l'ensemble, douze définitions. Il s'agit des entrées suivantes : *attendu* (2 définitions), *bibaccalauréat*, *collégium*, *espace partagé de travail en ligne*, *évaluation certificative*, *mastéran*, *-e*, *observable*, *psychométrie*, *test de discrimination*, *vélobus*, *vélo-école*. Les appellations sont présentées ici sous la forme d'un tableau à trois colonnes. La première colonne est dédiée à la dénomination, alors que les autres sont réservées à son analyse : la deuxième présente une analyse morphologique⁵ ; la troisième l'indication de la matrice terminogénique qui a donné lieu au néonyme. Notre travail s'inspire des réflexions de Sablayrolles (2006), tant pour les matrices qu'il présente sous forme de tableau (Sablayrolles, 2006 et Pruvost, Sabrayrolles, 2019) et que nous reproduisons à la fin de notre travail (Annexe 1), que pour la méthodologie employée.

Tableau1. Les créations sans équivalent

Terme	Analyse morphologique	Matrice terminogénique
Attendu (n. m.)	rad-suff	Conversion
Bibaccalauréat (n. m.)	préf-rad	Préfixation
Collégium (n. m.)	Rad	Emprunt (savant au latin)
Espace partagé de travail en ligne	rad rad-suff prép rad prép rad	Composition
Évaluation certificative	rad-suff rad-suff	Composition
Mastéran, -e (n.)	rad-suff	Suffixation
Observable (n. m.)	rad-suff	Conversion
Psychométrie (n. f.)	préf-rad-suff	Parasynthétisme
Test de discrimination	rad prép rad-suff	Composition
Vélobus (n. m.)	rad-rad	Composition
Vélo-école (n. f.)	rad-rad	Composition

Parmi ces exemples, nous remarquons la présence d'un emprunt savant au latin (*collégium*, ici avec l'ajustement graphique qu'est l'accent aigu) ; deux cas de changements de fonction par conversion (*attendu*, par conversion verbe-nom, et *observable*, par conversion adjectif-nom) ; trois termes créés par des procédés d'affixation (*bibaccalauréat*, créé par l'ajout du préfixe *bi-* au radical *baccalauréat* ; *mastéran*, *-e*, réalisé à partir du terme *master* et du suffixe *ant*, *-e*, et *psychométrie*, créée par l'ajout du préfixe *psycho-* et du suffixe *-ie*), et la composition, qui permet la formation d'unités plus complexes, polylexicales. Cette matrice, qui s'avère ici la plus productive, crée la locution nominale *évaluation certificative* (formée sur le modèle des calques structuraux *évaluation formative*, *évaluation sommative*, etc.) ; *espace partagé de travail en ligne* (aussi dans la variante *espace collaboratif*), *test de discrimination*, *vélobus*, et *vélo-école* (sur le modèle d'*auto-école*⁶).

4.2 Les néonymes avec équivalent

Dans cette section, nous traiterons les 137 néonymes avec un ou plusieurs équivalents étrangers, excluant pour le moment les termes qui font partie de la section comprenant 7 « Recommandations sur les équivalents français ». Il s'agit donc de créations terminologiques proposées par les spécialistes pour lutter contre un recours excessif à la terminologie étrangère qui, dans une mesure variable, est déjà entrée dans la langue de l'éducation et de la recherche, et qui est déjà utilisée dans les publications du secteur. On parle,

dans ce cas, de « créations sous influence », c'est-à-dire de néologismes terminologiques créés sous l'influence de la langue étrangère à laquelle les équivalents appartiennent.

Suivant les indications de Sablayrolles (2009), parmi les créations sous influence, on distingue les cas suivants :

- les emprunts proprement dits, auxquels il faut ajouter les faux emprunts (des termes qui n'existent pas dans la langue source ou qui ont un signifié différent que celui que la langue cible leur attribue) ; des mots formés avec des éléments appartenant à une langue étrangère ; les emprunts hybrides (qui adoptent des éléments autochtones avec des éléments étrangers) ; des mots dont l'origine des formants n'est pas toujours facile à déterminer car la forme de ces formants est identique dans plusieurs langues ; des mots dont la structure a été influencée par la langue étrangère ;
- les traductions ;
- les calques ;
- des créations équivalentes plus libres qui sont créées pour remplir des vides ;
- des néologismes créés sur la base de mots précédemment empruntés.

Pour comparer les différents types de matrices terminogéniques mises en œuvre dans le vocabulaire de spécialité qu'est le *VER*, nous avons donc réuni les 137 termes à l'intérieur d'un tableau que nous reproduisons dans l'annexe 2. À côté de chaque terme, nous avons ajouté aussi les différentes variantes intralinguistiques, sorte de synonymes indiqués par le *VER* comme des termes en concurrence avec l'entrée principale. Les modes d'influence pertinents sont les suivants : la traduction, qui est utilisée lorsqu'on remplace le terme étranger par sa traduction ; le calque, qui vise à remplacer l'emprunt, ou le plus souvent la locution empruntée, par sa traduction littérale ou par l'imitation autochtone de sa structure et de son type de formation (Kocourek, 1991 : 156)⁷ ; la composition à partir d'un emprunt déjà bien intégré dans la langue cible ; les autres formations équivalentes plus libres que nous indiquerons, suivant Sablayrolles (2009), par leur fonction de combler des trous ; et les emprunts.

Nous donnons ci-dessous un tableau récapitulatif par mode d'influence.

Tableau 2. Tableau récapitulatif

Traductions	Calques	Compositions à partir d'emprunt	Trous comblés	Emprunts
15	53	5	61	3

Parmi tous les modes d'influence répertoriés dans le *VER*, nous considérons, tout d'abord, les emprunts et les compositions à partir d'emprunt. Dans le premier cas, il s'agit de trois termes : *curriculum*, *debriefing* et *briefing*. *Curriculum*, dont la forme témoigne de son évidente origine latine, est, en réalité, emprunté à l'anglais dans le sens moderne de « parcours de formation initiale ou continue dont les objectifs, les programmes ainsi que les modalités d'apprentissage et d'évaluation des acquis sont conçus comme un ensemble cohérent ». Selon Demeuse et Strauven (2013 : 9), la raison principale de l'emprunt du terme *curriculum* à l'anglais, est à rechercher dans le fait qu'on ne peut pas réduire le curriculum au programme scolaire. *Debriefing* et *briefing* sont les équivalents admis respectivement pour *réunion-bilan* et *réunion préparatoire* ; il s'agit, dans les deux cas, de termes anglais déjà attestés dans les dictionnaires⁸.

Très semblable aux précédents, le cas de *badge numérique* pour *digital badge* et *badgeothèque* pour *backpack*, formés à partir du terme *badge* emprunté à l'anglais ; de *démarche* (*inspirée du*) *design* ; et celui de *cyberconférence* pour *e-conference*, *web conference* et *web conferencing*, et de *cyberharcèlement* pour *cyberbullying*, *cyberharassment*, *cyberstalking*, *Internet bullying*, *online bullying*, formés à partir du préfixe *cyber-*. Il est intéressant de remarquer que, bien que reconnu comme un anglicisme par les dictionnaires français, *badge* est, non seulement admis, mais aussi conseillé⁹, alors que le préfixe *cyber-* est accepté à l'intérieur de compositions où il se mêle à d'autres éléments issus de la langue française. Dans les cas que nous venons de citer, il s'agit de créations terminologiques à partir d'un emprunt déjà accepté dans la langue d'arrivée.

Il est, néanmoins, évident que les matrices les plus productives, dans la situation analysée, sont les calques et les formules équivalentes plus libres. Dans le cas du calque, il peut s'agir de formes simples (comme pour *curriculaire* au lieu de *curricular*¹⁰ d'*innumérisme* pour d'*innumeracy*, de *lettrisme* pour *literacy*, de *millénial* pour *millennial*, de *numérisme* au lieu de *numeracy*, ou de *remédiation* pour *remediation*), ou de formes plus complexes qui essaient d'adapter la structure étrangère « à l'aide des ressources structurales lexicales de la langue réceptrice » (Laugier, 2011), comme c'est le cas dans les formules *apprentissage adaptatif* (pour *adaptive learning*), *boîte noire* (pour *black box*), *carte-éclair* (au lieu de *flash card* ou *flashcard*), *classe de maître* pour *master class*, *graphe de connaissances* (pour *knowledge graph*), *innovation incrémentale* (au lieu d'*incremental innovation*), *innovation inversée* (pour *reverse innovation*), *innovation ouverte* (pour *open innovation*), *recherche translationnelle* (pour *translational research*), etc. À ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que le passage de l'anglais au français engendre parfois une série d'ajustements d'ordre morphosyntaxique, tels que la réorganisation des éléments qui composent les termes complexes. Si l'anglais préfère notamment l'ordre déterminant/déterminé (*adaptive learning*), le français préfère, en revanche, l'ordre déterminé/déterminant (*apprentissage adaptatif*).

4.3 Les recommandations d'usage

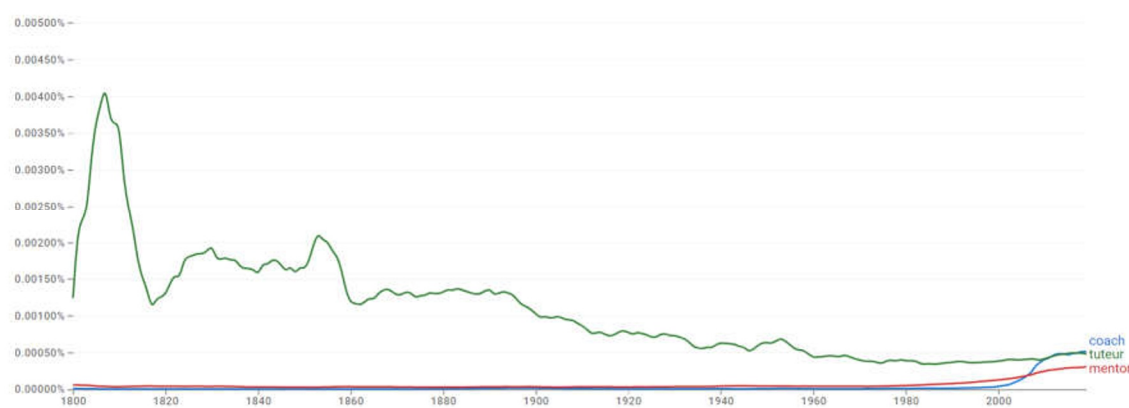
À l'intérieur du *VER*, nous remarquons aussi la présence d'une section nommée « Recommandations sur les équivalents français ». Il s'agit d'avertissements qui ont été publiés précédemment dans le *Journal officiel* et dans le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* et qui proposent un ou plusieurs équivalents pour des termes anglais qui sont en train de s'imposer dans la langue française. Nous analyserons la fréquence d'usage du mot anglais impliqué et des équivalents proposés, pour évaluer l'efficacité des dispositifs ministériels pour l'enrichissement de la langue française, essayant de comprendre si les recommandations officielles sont finalement prises en charge par les spécialistes. Notre analyse se limite donc au seul domaine interlinguistique et ne prétend pas juger lequel, parmi les équivalents possibles, va finalement s'imposer sur les autres. Nous sommes bien consciente, en effet, que, comme l'indique le *VER*, les équivalents proposés doivent être choisis « en fonction du contexte et des réalités désignées » (*VER* : 83) et que, par conséquent, toute analyse intralinguistique devrait prendre en considération le contexte où chaque terme est inséré, et donc la pertinence ou l'adéquation de l'un ou de l'autre. Mais cela dépasserait le cadre de la présente étude.

La première recommandation que nous allons analyser concerne le mot *coach* et a été publiée dans le *Journal officiel* du 22 juillet 2005 et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* le 22 septembre 2005. Il s'agit d'un emprunt à l'américain qui provient du lexique du sport où il est utilisé pour indiquer un entraîneur. Par analogie avec son emploi originel, le terme a commencé ensuite à envahir le domaine du travail et de l'entreprise, où il désigne celui qui s'occupe de la formation et du perfectionnement du personnel, pour entrer aussi dans la sphère privée sous la forme de *life coaching*. La Commission consacrée à l'enrichissement de la langue française recommande néanmoins l'utilisation de plusieurs équivalents : *entraîneur* dans le domaine du sport ; *tuteur* et *tutorat* dans le domaine de la formation universitaire ; *moniteur de santé* en médecine ; *répétiteur* dans le monde du spectacle ; et surtout *mentor* et *mentorat*, pour lequel on envisage une diffusion qui va bien au-delà du domaine de l'économie d'entreprise.

Pour essayer de comprendre l'ampleur du phénomène, nous avons concentré notre attention sur les deux couples *tuteur* et *tutorat* et *mentor* et *mentorat*, qui nous sont semblés les plus pertinents au domaine de la formation. Nous nous sommes adressée donc à Google Ngram Viewer, application linguistique s'appuyant notamment sur la base de données de Google books. Nous avons restreint le champ d'analyse au seul domaine linguistique français et limité notre recherche, d'un point de vue temporel, jusqu'à l'année 2019 (la limite temporelle est fixée par l'application). Nous avons donc lancé la recherche qui nous a donné les résultats suivants :



Graphique 1. Coaching/Mentorat/Tutorat



Graphique 2. Coach/Mentor/Tuteur

Nous avons donc réalisé que les préoccupations de la Commission ne sont pas injustifiées : surtout dans le cas de *coaching*, en effet, on remarque une forte prédominance du terme anglais.

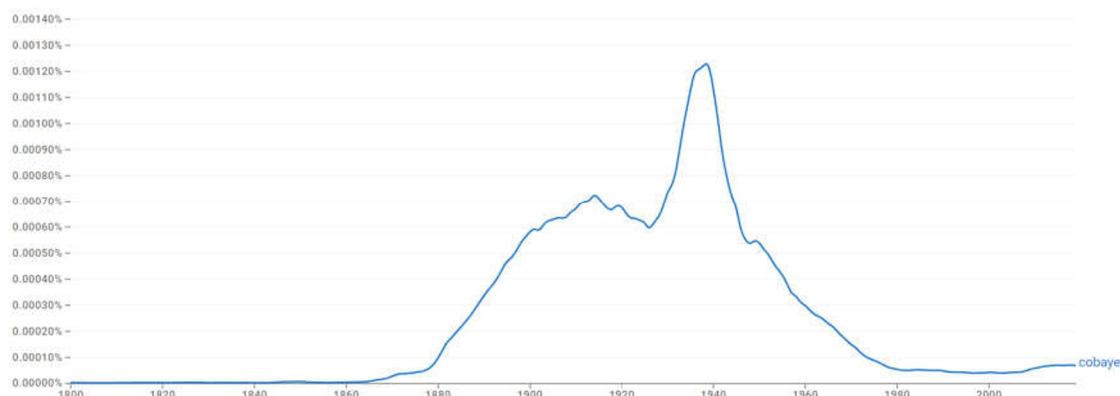
La deuxième recommandation concerne les équivalents à donner aux dérivés de *cobaye* : *cobayer*, *cobayeur*, *cobayage*. Cette recommandation a été publiée au *Bulletin officiel* le 12 avril 2007.

À cause de la connotation négative du terme et, par conséquent, de ses dérivés, on recommande l'usage des équivalents *test*, *expérimentation*, *essai* et de leurs dérivés.

Le mot est défini dans la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de la manière suivante :

Emprunté XVIII^e siècle. Emprunté du latin des naturalistes *cobaya*, lui-même du tupi-guarani *sabuja*. Petit rongeur, originaire d'Amérique du Sud, qu'on appelle aussi *Cochon d'Inde*. On utilise les *cobayes* dans les laboratoires comme sujets d'expérimentation biologique. • Par ext. Se dit d'une personne utilisée comme sujet d'expérience et d'observation. *Servir de cobaye*, être utilisé comme cobaye.

La recherche que nous avons menée à partir de Google Ngram Viewer ne nous a pas donné d'occurrence pour les termes *cobayer*, *cobayé*, *cobayage*, mais elle nous a montré plutôt la diffusion de *cobaye*, comme nous le montrent les résultats suivants :



Graphique 3. Cobaye

Et néanmoins, la diffusion massive des deux siècles derniers pourrait être due à la typologie de livres contenus dans la base de données de Google books, les plus anciens privilégiant, on le présume, des sujets scientifiques ; ce qui rend difficile et peu fiable une recherche sur des données incertaines.

Le cas suivant est celui qui concerne les équivalents du préfixe *e-* pour électronique. Cette recommandation a été publiée dans le *Journal officiel* du 22 juillet 2005 et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 22 septembre 2005. Le préfixe *e-*, étant calqué sur l'anglais, présente une graphie fluctuante (*e-*, *é-* ou parfois *i-*). Opposés à l'utilisation de ce préfixe, les spécialistes proposent *cyber-* pour désigner une réalité concrète ; *télé-* si l'on se réfère au domaine de la télévision ou aux activités à distance ; et la formule *en ligne* qui est envisagée comme la meilleure solution. *Cyber-* vient du grec *kubernao*, signifiant « gouverner, piloter », « mais son sens actuel tire son origine du mot anglais *cyberspace*, inventé en 1984 par l'auteur américain de science-fiction, William Gibson, dans son livre intitulé *Neuromancer* »¹¹.

Pour notre analyse, nous avons choisi, dans ce cas, les termes contenus dans le *VER* ayant les préfixes susmentionnés et leurs équivalents. Il s'agit de *cyberharcèlement/cyberbullying*, *cyberconférence/e-conference/web conference*, *téléconférence/teleconference/teleconferencing*. Les résultats montrent une absence totale d'occurrences pour les termes *cyberconférence*, *e-conference*, *web conference* et *teleconferencing*, et la présence d'un certain nombre d'occurrences pour *téléconférence* et *teleconferencing*, comme nous le montre le graphique ci-dessous :



Graphique 4. Téléconférence/Telefoncefernce/Teleconferencing

Dans le cas de *cyberharcèlement/cyberbullying* la situation est la suivante :



Graphique 5. Cyberharcèlement/Cyberbullying

Dans tous les cas, les termes français semblent prévaloir, mais il est intéressant de remarquer que la deuxième figure montre une forte hausse de la fréquence d'utilisation du terme français *cyberharcèlement* à partir de 2005, en même temps que la publication des recommandations dans le *Journal officiel*.

Une section à part est réservée à la désinformation et, en particulier, au mot *infox* (ou *nouvelle fallacieuse* ou encore *fausse nouvelle*) en alternative à *fake news*. Cette recommandation a été présentée dans le *Journal officiel* du 4 octobre 2018 et dans le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 8 novembre 2018.

Dans ce cas, s'agissant d'expressions en usage surtout dans la presse, nous nous sommes tournée vers les journaux pour notre recherche lexicométrique. Nous avons donc choisi, comme Léopold Julia (2022) l'a déjà fait avant nous, les trois titres français de presse généraliste : *Le Figaro*, *Le Monde* et *Libération* qui incarnent notamment trois approches linguistiques différentes : plutôt conservatrice pour le premier, neutre pour le deuxième et plutôt progressiste pour le dernier. Les syntagmes polylexicaux n'étant pas facilement exploitables pour une recherche par occurrences dans certains des trois sites journalistiques choisis, nous avons préféré limiter notre analyse comparative seulement aux termes en concurrence, *fake news* et *infox* (*fake* suffit pour désigner le concept), excluant les autres formulations synonymiques (*nouvelle fallacieuse*, *fausse nouvelle*). Notre examen lexicométrique a eu pour objet la recherche dans les bases de données gérées par les sites de chaque journal. Voici le tableau qui montre les occurrences des deux termes à la date du 5 janvier 2024, avec la date de leur première apparition dans les sites des quotidiens. Sous chaque nombre se référant aux occurrences, nous avons indiqué aussi la date et l'article de la première apparition du terme.

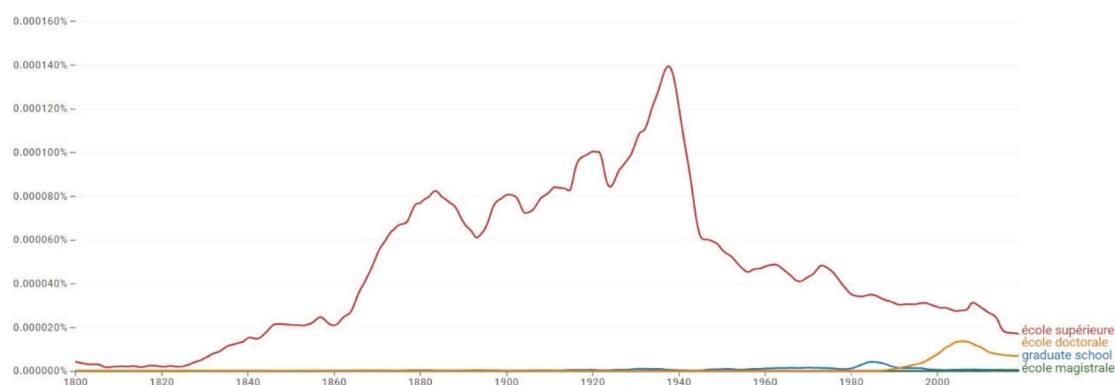
Tableau 3. Fake news/Infox

	<i>Libération</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Le Figaro</i>
Fake news	1669	2658	2648
Première apparition	16 novembre 2016 : « Trump : Facebook et Google en cure de désintox ? » de Pauline Maillot.	17 novembre 2016 : « Le constat d'un auteur de fausses infos sur Facebook : "Personne ne vérifie. C'est effrayant" » de Luc Vinogradoff ¹² .	18 septembre 2013 : « "Qui fait l'info ?" : dix journalistes au cinéma » de Margaret Alwan.
Infox	90	242	-
Première apparition	25 octobre 2018 : « Brésil : apocalypse now ! » d'Armelle Enders.	16 juin 2015 : « Waterloo : sept légendes sur une bataille » d'Antoine Reverchon.	

Après cette première analyse lexicométrique, plusieurs phénomènes intéressants sont à signaler. Tout d'abord, la date de la première apparition du terme *infox* chez *Libération* est celle du 25 octobre 2018, juste quelques jours après la publication du terme dans le *Journal officiel* (le 4 octobre de la même année). Cela

démontre que le dispositif ministériel est pris en compte et qu'il exerce, par conséquent, une certaine influence chez les spécialistes de l'information. Ensuite, un autre phénomène intéressant à remarquer est la présence du terme dans *Le Monde* bien avant les recommandations officielles. Ce terme avait donc commencé à circuler dans la presse et cela démontre que les terminologues officiels ne proposent pas forcément des termes nouveaux mais que parfois ils appuient leurs choix sur les formules déjà en usage. Ensuite, il est à remarquer que *Le Figaro*, considéré comme le plus conservateur d'un point de vue linguistique, ne présente pas d'occurrences pour le terme *infox*, alors qu'il se montre très rapide à accepter l'anglicisme *fake news* (la première occurrence remonte à 2013, alors que *Libération* l'utilise pour la première fois seulement trois ans plus tard). Pour le moment, néanmoins, on ne peut pas affirmer que la lutte contre l'anglicisme *fake news* ait porté ses fruits : les deux termes coexistent mais l'anglicisme l'emporte, jusqu'à présent, sur les tentatives néologique internes.

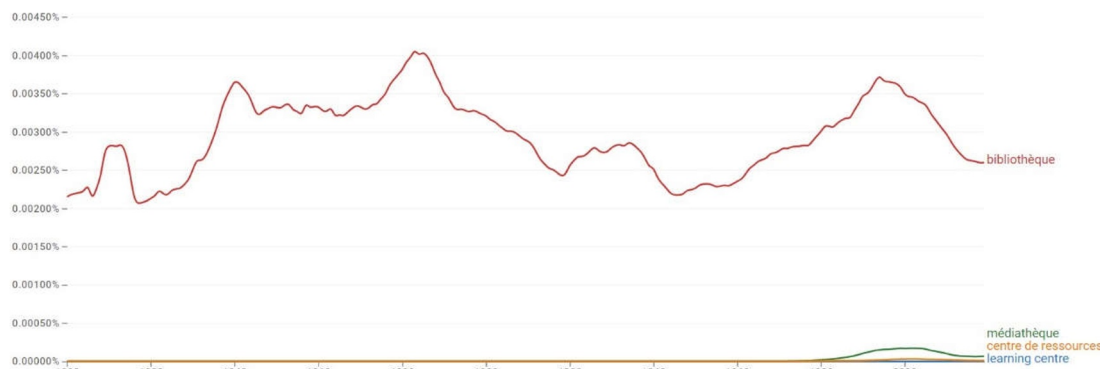
La recommandation suivante concerne l'expression *graduate school* pour laquelle la Commission d'enrichissement de la langue française a proposé les expressions *école supérieure*, *école de telle ou telle discipline*, *école magistrale* et *doctorale*. Cette recommandation est parue d'abord dans le *Journal officiel* du 28 août 2021 et ensuite au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 16 septembre 2021. Nous avons effectué notre analyse lexicométrique sur Google Ngram Viewer, bien consciente néanmoins que les données analysées s'arrêtent en 2019 et donc avant la publication de la recommandation officielle.



Graphique 6. *École supérieure/École doctorale/École magistrale/Graduate school*

Au-delà de la différente diffusion des variantes synonymiques proposées par le *VER*, la figure montre clairement que l'expression *graduate school* ne semble pas avoir une grande diffusion car elle se place sur des positions extrêmement basses.

La recommandation suivante concerne l'expression *learning centre* publiée dans le *Journal officiel* du 25 février 2018 et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 22 mars 2018. Les équivalents indiqués par les spécialistes sont, dans ce cas, *bibliothèque*, *médiathèque*, *centre de ressources* et *forum des savoirs*.



Graphique 7. Bibliothèque/Médiathèque/Centre de ressources/Learning centre

Davantage que le cas précédent, ici on remarque une absence presque totale de l'anglicisme par rapport aux équivalents français. Les recommandations officielles semblent donc encourager l'usage des formules autochtones plutôt que bloquer la diffusion du concurrent.

La dernière recommandation, publiée d'abord dans le *Journal officiel* du 9 mars 2021 et au *Bulletin officiel de l'éducation nationale* du 8 avril 2021, concerne les équivalents du mot *webinar* et de son calque *webinaire*, pour lesquels on propose *téléconférence*, *audioconférence*, *conférence en ligne*, *séminaire en ligne*. Voici les résultats de la recherche :



Graphique 8. Téléconférence/Audioconférence/Conférence en ligne/Séminaire en ligne/Webinaire/Teleconference/Webinar

Ce graphique montre bien comment, après une première période d'incertitude, le terme *téléconférence* s'est imposé sur les autres. Lorsque le dispositif ministériel en conseille l'usage, il ne fait que consolider, en effet, une tendance déjà constatée depuis plusieurs années. Mais nous remarquons surtout que le terme *webinar* ne s'impose même pas sur les autres et notamment sur son calque *webinaire* qui semble, pour le moment, l'emporter.

5 Conclusions

Comme c'est le cas pour les autres langues de spécialité, la langue de l'éducation et de la formation est aussi influencée par l'anglais. La Commission agit ainsi pour limiter le phénomène de la prédominance de l'anglais et pour renforcer le rôle du français comme langue technique et de spécialité. Il ne manque pas de cas où la commission agit à l'avance en proposant des termes qui essaient d'anticiper les besoins

terminologiques des locuteurs. Dans ces cas, la langue puise dans ses ressources internes pour créer des néologismes. Dans la langue de l'éducation et de la formation que nous venons d'analyser, les matrices internes les plus productives se sont avérées être l'affixation et la composition. Il ne manque pas d'exemples de conversion et on observe même un emprunt savant au latin. Toutefois, il arrive le plus souvent que la commission agisse *a posteriori*, lorsque le trou onomasiologique a été déjà comblé par un terme étranger. Dans ces cas, beaucoup plus nombreux, les terminologues officiels proposent donc des néologismes « sous influence », où les matrices terminogéniques varient, allant de la traduction aux emprunts ou aux calques, de la composition à partir d'emprunts aux équivalences terminologiques plus libres. Les propositions des commissions ministérielles sont nombreuses. FranceTerme compte déjà des milliers d'articles. Mais on est en droit de se demander quel est le destin de toutes ces propositions... Est-il possible de bloquer ou de modifier l'évolution normale d'une langue ? Est-il vraiment possible, lorsqu'un emprunt est déjà entré dans une langue, d'inverser la tendance en lui opposant un équivalent autochtone ? Les questions restent ouvertes. Pour notre part, nous remarquons, à la suite de notre étude, que la Commission ministérielle joue son rôle et que ses travaux sont pris en compte par les spécialistes. Certes, l'affirmation d'un terme plutôt qu'un autre ne se fait pas de l'extérieur, mais c'est la langue qui décide en fin de compte quel terme choisir et quelle solution, parmi toutes les solutions possibles, l'emportera définitivement sur les autres.

Tableau 4. Annexe 1 – Les matrices lexiconégiques selon Sablayrolles (2006)

Matrices internes		Morpho-sémantiques	Construction	Affixation	Préfixation
					Suffixation
					Dérivation inverse
					Parasynthétique ?
				Flexion	Flexion
				Composition	Composition
					Composition savante
					Synapsie
					Fractocomposition
				Compocation	
		Mot-valisation			
		Factorisation			
		Imitation et déformation			Onomatopée, fausse coupe, jeu graphique, paronymie, violations systématiques du code
		Syntactico-sémantiques	Changement de fonction	Conversion	
				Combinatoire syntaxique/lexicale	
			Changement de sens	Métaphore	
				Métonymie	
				Autres figures	
		Morphologiques	Réduction de la forme (accourcissement)	Troncation	
				Siglaison	
	Phraséologique		Création		
			Détournement		
Matrice externe		Emprunt			

Tableau 5. Annexe 2 – Les néonymes sous influence

Traductions		Calques		Compositions à partir d'emprunt		Trous comblés		Emprunts	
Terme français	Équivalent étranger	Terme français	Équivalent étranger	Terme français	Équivalent étranger	Terme français	Équivalent étranger	Terme français	Équivalent étranger
Apprenant, -e	Leamer	Apprentissage adaptatif	Adaptive learning	Badge numérique	Digital badge	Apprentissage par la pratique, Formation par la pratique	Learning by doing	Curriculum	Curriculum
Apprentissage (ou Formation) tout au long de la vie	Lifelong learning	Apprentissage combiné	Blended learning	Badgeothèque	Backpack	Apprentissage par les réseaux	Social learning	[Réunion-bilan] Debriefing (équivalent admis)	Debriefing
Atelier	Workshop	[Ascendant, -e, Inductif, -ive] Bas en haut (de)	Bottom-up	Cyberconférence	E-conférence, Web conference, Web conferencing	Atelier collaboratif	Fablab, Fabrication laboratory	[Réunion préparatoire] Briefing (équivalent admis)	Briefing
Brevetabilité	Patentability	Boîte noire	Black box	Cyberharcèlement	Cyberbullying, Cyberhassment, Cyberstalking, Internet bullying, Online bullying	Atelier (numérique) ouvert (ANO)	Hackerspace, Hacklab, Hackspace		
Décrochage	Dropping-out	Carte-éclair	Flash card, Flashcard	Démarche (inspirée du) design	Design thinking	Banque de connaissance	Knowledge pool		
Formation	Training	Classe de maître	Master class			Calibrage masqué	Seeding test		
Instruction à domicile	Home school, Home schooling	[Classe d'immersion numérique] Classe immersive	Immersive classroom			Carte heuristique	Mind map		
Instructions, Consignes	Brief	[Cours en ligne ouvert à tous] Cours en ligne ouvert massivement (CLOM)	Massively open online course (MOOC)			Conférence informelle	Barcamp, Unconference		
Instruire	Brief (to)	Credit	Credit			Cours en ligne d'accès restreint (CLAR)	Small private online course (SPOC)		
Mise en équivalence	Equating	Culture de l'effacement	Cancel culture			Cours en ligne d'entreprise (CLE)	Corporate open online course (COOC)		
Postuler	Apply (to)	Curriculaire	Curricular			Démarche d'investigation	Enquiry-based education, Enquiry-based learning		
Présence (en)	Presential	Haineur, -euse	Hater			Descriptif	Fact book, Factsheet, One pager, Onepager		
Promouvable	Promotable	[Descendant, -e, Déductif, -ive] Haut en bas (de)				Détermination des seuils	Standard setting		
Rendre anonyme	Anonymise (to)	Données FAIR, données facilement accessibles, interoperables et réutilisables	Top-down FAIR data, findable accessible interoperable reusable data			Doctorant, -e	PhD student		
Testage	Testing	Données liées	Linked data			Document d'accompagnement, Document d'appui	Hand-out, Handout		

Données ouvertes	Opendata			Echelle de maturité technologique (EMT)	Technology readiness level scale (TRL S)	
[Inclusion scolaire]	Inclusive education			Écriture par approximations	Invented spelling	
[Indice de citations]	Impact factor			Enfant du numérique	Digital native	
Facteur d'impact	Edumetrics			Enseignement parallèle	Shadow education	
Edumétrie				Étude collective de leçon (ECL)	Lesson study	
Enseignement inversé	Reverse teaching, (Flipped classroom, Inverted classroom)			Évaluation par les pairs	Peer-review	
Évaluation diagnostique	Diagnostic assessment			Exercice à trous	Gap-fill exercise	
Évaluation formative	Formative evaluation, Formative assessment			Exercice de complètement	Cloze deletion test, cloze test, C-test	
Évaluation sommative	Summative evaluation, Summative assessment			Expert, -e en mégadonnées	Data scientist	
Facilitation graphique	Graphic facilitation			Exploration de données	Data mining, Data mining, Outreach	
Formation en ligne	On-line training			Faire-savoir	Records management	
Formation par les pairs	Peer education			Gestion de l'archivage	Computer literacy, Digital literacy, information literacy	
Gestion du savoir	Knowledge management			Habileté numérique	Tuning	
Graphie de connaissances	Knowledge graph			Harmonisation des cursus	Fake news	
Humanités numériques	Digital humanities			Infobox	Deep fake, Deepfake	
[Innovation de rupture]	Disruptive innovation			Infobox video, Video-tox	Computer illiteracy, Digital illiteracy, Information illiteracy	
Innovation disruptive	Incremental innovation			Inhabileté numérique	Sustaining innovation	
Innovation incrémentale	Reverse innovation			Innovation continue, Innovation permanente	Innovation pull, Market pull	
Innovation inversée	Open innovation			Innovation par la demande	Innovation push, Technology push	
Innovation ouverte	Immuneracy			Innovation par l'offre	Business game	
Immunérisme	Escape game			Jeu d'entreprise	E-winning	
Jeu d'évasion	Serious game			Jumelage électronique	Referee, Reviewer	
Jeu sérieux	Literacy			Lecteur, -rice expert, -e		
Lettrisme	Deliverable					
Livrable						

	Livre(-jet) d'évision	Escape book				Logiciel éducatif	Educational software	
	Ludification	Gamification				Lot de travaux	Work package	
	Méga données	Big data				Mentor	Coach	
	Millénaire	Millennial				Mentorat	Coaching	
	Numerisme	Numeracy				Mot-cheville	Filler, Filler word,	
	[Ouverture des données] Données ouvertes	Open data				Niveau de maturité technologique (NMT)	Gap filler	
	Pédoprotégeage	Child grooming				Notes graphiques	Technology readiness level (TRL)	
	Pédo pornographie	Child pornography				Orateur principal	Skechnote	
	Portefeuille (de compétence)	Portfolio				Ordre du jour	Keynote speaker Agenda	
	Rcherche transiconnelle	Transational research				Pedibus, Bus pédestre	Walking bus, Walking school bus (WSB)	
	Rémédiation	Remediation				Pôle de compétitivité	Competitiveness cluster	
	Revue de données	Data journal				Production participative	Crowdsourcing	
	Science des données	Data science				Programme d'action	Agenda	
	Téléconférence	Teleconferencing				Publication de données	Data paper	
	Toile sémantique	Semantic web				Rapport d'étape	Milestone report, Progress report, Term sheet	
						Recherche participative	Living lab, Living laboratory	
						Référencier	Benchmark (to)	
						Référenciation	Benchmarking	
						Savoir-être professionnel	Soft skill	
						Savoir-faire, compétence, expérience	Know-how	
						Savoir-faire professionnel	Hard skill	
						Séance en ateliers	Break-out session	
						Vidéo conférence	Videoconference	

Références bibliographiques

- <http://atilf.atilf.fr/>
<https://www.dictionnaire-academie.fr/>
<https://dictionnaire.lerobert.com/>
<https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/fr/national-education-systems/france/reformes-dans-lenseignement-scolaire>
<https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire>
<https://www.lefigaro.fr/>
<https://www.lemonde.fr/>
<https://www.liberation.fr/>
<https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca>
- Auger, P. et Rousseau L.-J., avec la coll. de Harvey, R., Boulanger, J.-C., Mercier, J. [sous la dir. de Corbeil, J.-C.] (1978). *Méthodologie de la recherche terminologique*. Québec : Office de la langue française.
- CELF (2022). *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche*.
- Demeuse, M. et Strauven, C. (2013). *Développer un curriculum d'enseignement ou de formation. Des options politiques au pilotage*. Bruxelles : De Boeck (2^e édition).
- Gaudin, F. (2005). La socioterminologie, *Langages*, 39^e année, n° 157 (*La Terminologie : nature et enjeux*), pp. 80-92. URL : https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2005_num_39_157_976; DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.2005.976>
- Hagège, C. (1987). *Le Français et les siècles*. Paris : Odile Jacob.
- Humbley J. (2018a). *La néologie terminologique*. Limoges : Éditions Lambert-Lucas, collection « La Lexicothèque ».
- Humbley, J. (2018b). L'onomasiologie comme principe constituant de la néonymie diachronique, *ELAD-SILDA* [En ligne], n. 1. URL : <https://publications-prairial.fr/elad-silda/index.php?id=272>
- IH2EF (2023). *École dans une société numérique*.
- Julia, L. (2022). Anglicismes et « unilinguisme : approche lexicographique sur l'influence des emprunts à l'anglais. *SHS Web of Conferences*, n. 13. URL : https://doi.org/10.1051/shsconf/202213804002_8_04002.
- Kocourek, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden : Oscar Brandstetter.
- Laugier, R.I.A (2011). « Rendons à Marianne... ou les emprunts de retour », *Interculturel*, n. 15, pp. 35-47.
- Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse [MENJ]. (2020). *Vademecum Continuité pédagogique*. URL : <https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/2020-03/coronavirus-covid-19-vademecum-continuit-p-dagogique-66201.pdf>
- Portelance, C. (1987). Fertilisation terminologique ou insémination terminologique artificielle ? *Meta*, n. 32 (3), pp. 356-360. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/003860ar>. DOI : <https://doi.org/10.7202/003860ar>.
- Pruvost, J. et Sablayrolles, J.-F. (2019). *Les Néologismes*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Redondo, C. et Messaoui, A. (2022). Ajustements didactiques et pédagogiques en contexte post-Covid 19 pour les enseignants d'institut universitaire de technologie, *Contextes et didactiques* [En ligne], n. 19, mis en ligne le 30 juin 2022, consulté le 15 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ced/3514> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ced.3514>
- Rondeau, G. (1981¹, 1984 2^e édition). *Introduction à la terminologie*. Québec : G. Morin.
- Sablayrolles, J.-F. (1996), Néologisme et nouveauté(s). *Cahiers de lexicologie*, n. 69 : 5-42.

- Sablayrolles, J.-F. (2006). La néologie aujourd'hui. Gruaz C. *À la recherche du mot : De la langue au discours*, Limoges : Lambert-Lucas : 141-157. URL : <https://shs.hal.science/halshs-00169475>.
- Sablayrolles, J.-F., Jacquet-Pfau, Ch., Humbley, J. (2009). Emprunts, créations "sous influence" et équivalents. *Passeurs de mots, passeurs d'espoir : lexicologie, terminologie et traduction face au défi de la diversité*. Lisbonne : 325-339. URL : <https://shs.hal.science/halshs-00608872>.
- Thoiron, P. et Béjoint, H. (2010). La terminologie, une question de termes ? *Meta*, 55(1) : 105–118. DOI : <https://doi.org/10.7202/039605ar>
- Walter, H. (1988). *Le Français dans tous les sens*. Paris : Éditions Robert Laffont.
- Wilkinson, M., Dumontier, M., Aalbersberg, I. *et al.* (2016). The FAIR Guiding Principles for scientific data management and stewardship. *Sci Data*, n. 3, (n. de l'article: 160018). DOI : <https://doi.org/10.1038/sdata.2016.18>

¹ Régulièrement mis à jour, le site du réseau institutionnel Eurydice (<https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/fr/national-education-systems/france/reformes-dans-lenseignement-scolaire>) diffuse des informations sur l'organisation, la structure et les politiques des systèmes éducatifs des différents pays européens.

² « À l'évidence, – lit-on dans le rapport de synthèse du cycle annuel des auditeurs 2022/23 (IH2EF, 202 : 8) – les missions confiées à l'École évoluent pour garantir la formation de citoyens numériques compétents, éthiques et responsables, capables de s'adapter aux changements technologiques et à l'évolution des métiers, de comprendre les enjeux sociétaux et éthiques liés à la technologie et de tirer parti des opportunités offertes par le monde numérique ».

³ « Pour autant, – lit-on encore dans le rapport des auditeurs – la crise sanitaire liée à la Covid-19 a renouvelé la question de la place du numérique éducatif pour l'ensemble des acteurs. En effet, ce qui paraissait impossible (l'école à la maison, avec le recours aux outils numériques) est devenu une réalité, avec son lot de difficultés et de réussites, pendant les confinements et, depuis, l'hybridation des cours s'est accélérée, principalement dans l'enseignement supérieur » (IH2EF, 2023 : 10).

⁴ Dans le premier manuel universitaire sur la terminologie de langue française, son auteur, Guy Rondeau (1981), distinguait clairement la « néologie », terme utilisé pour la langue générale, de la « néonymie », phénomène spécifique à la terminologie. Cette distinction n'a pas néanmoins reçu le consensus de tous les spécialistes.

⁵ Dans cette section du tableau nous utiliserons, suivant Sablayrolles, préf pour préfixe, rad pour radical, suff pour suffixe et, éventuellement cc pour conjonction, prep pour préposition. Un trait d'union distinguera les formants d'une même unité lexicale, alors qu'un blanc séparera les constituants d'une unité polylexicale.

⁶ Voir, à ce propos, <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/velo-ecole>.

⁷ Nous rappelons à ce propos ce que Régine Laugier explique à propos de la différence entre l'emprunt et le calque : l'emprunt se limite le plus souvent à une unité lexicale isolée, alors que le calque implique l'existence et la manipulation d'une séquence de mots, dont il imite la structure et les rapports qui les unissent : dans le calque, en effet, « [l]e passage d'une langue à l'autre est plus complexe puisqu'il s'agit de l'emprunt d'une structure qui est en quelque sorte adaptée à l'aide des ressources structuro-lexicales de la langue réceptrice » (Laugier : 2011).

⁸ En plus d'enregistrer sa présence en l'identifiant comme un anglicisme, *Le Robert* précise également qu'au Québec on trouve aussi le terme « breffage ».

⁹ C'est ce que fait *Le Robert*.

¹⁰ L'adjectif curriculaire est proposé pour la première fois par le *Journal officiel* du 25 février 2018. Bien que dérivé du terme latin *curriculum*, ce terme fit sa première apparition dans la langue anglaise. C'est au pédagogue américain Ralph W. Tyler que revient le primat d'avoir utilisé ce terme en 1949 dans son ouvrage *Principes of Curriculum and Instruction*.

¹¹ Voir <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/2075010/cyber>

¹² Nous considérons comme première apparition celle du novembre 2016. L'expression avait néanmoins commencé à circuler déjà à partir du 26 octobre 2004 dans l'article « Où est le quatrième pouvoir ? Le boom des documentaires et des livres politiques comble le vide laissé par les médias traditionnels, accusés d'autocensure et de manque d'objectivité depuis le 11 Septembre » de Sylvie Kauffmann. Mais, dans ce cas, l'expression « fake news » n'était présente qu'à l'intérieur de la citation d'un titre. Avant qu'elle n'apparaisse dans sa forme complète, on remarque aussi la diffusion de l'expression « fake » dans trois articles datant respectivement de 2011, de 2014 et d'octobre 2016.